

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 novembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme MASLOUHI

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme MODDE (pouvoir M. MASSON) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MILLOT) - M. BORDAT (pouvoir Mme BERNARD) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. BERTELOOT - M. MARCHAND - M. BEKHTAOUI

OBJET

DE LA DELIBERATION

Muséum-Jardin des Sciences - Exposition « La Bourgogne au temps des dinosaures » - Partenariat entre la Ville et la Société de Minéralogie et de Paléontologie de Dijon - Convention

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, et de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Société de Minéralogie et de Paléontologie de Dijon (SMPD) a pour but de regrouper les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances des sciences de la terre : minéralogie, paléontologie, pétrographie et géologie générale, et de contribuer, seule ou en association, à la découverte, la mise en valeur, la gestion, la protection et la conservation de tout site minéralogique ou paléontologique.

Tous les deux ans, la SMPD organise une exposition sur l'un de ces domaines d'activité et participe ainsi à la vulgarisation des sciences de la terre.

Ainsi, la Ville de Dijon s'associera, en 2013, à l'organisation de son exposition biennale consacrée aux géants des mers jurassiques : « La Bourgogne au temps des dinosaures » en mettant à sa disposition la salle de la Grande Orangerie du Muséum-Jardin des Sciences ainsi que des moyens humains, techniques, logistiques et financiers.

Il est proposé de conclure une convention déterminant les modalités de conception et de préparation de cette exposition ainsi que le rôle de chacune des parties dans sa mise en oeuvre.

Différentes animations scolaires seront organisées au bénéfice des élèves de la région par les bénévoles de la SMPD et par les médiateurs scientifiques du Jardin des Sciences. Des conférences en collaboration avec l'Université viendront compléter l'offre.

Cette exposition se déroulera en septembre ou en octobre 2013. Un avenant sera signé dans le courant de l'année 2013 dès lors que les dates auront été fixées, en fonction du moment de la réouverture du pavillon de l'Arquebuse, actuellement en cours de rénovation.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, et de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- donner votre accord à la mise en oeuvre d'un partenariat entre la Ville et la Société de Minéralogie et de Paléontologie de Dijon, dans le cadre de la réalisation de l'exposition « La Bourgogne au temps des dinosaures » ;

2- approuver le projet de convention à conclure entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ